

DELEGATION DE Madame Anne BREZILLON

D-2012/438
Attribution d'aides en faveur des associations. Subventions.
Adoption. Autorisation.

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles. L'attribution de subventions leur permet de poursuivre et de promouvoir leurs activités, d'organiser des manifestations festives, de valoriser la vie associative, de créer du lien social, de mettre en place des ateliers de sensibilisation...

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de **16 000 euros** prévue au budget primitif et de la répartir de la manière suivante :

ASSOCIATIONS	Montants 2012 (en euros)
Maison d'Accueil et d'Information 33 – MAI 33 : maintenir le lien familial entre les détenus de la Maison d'Arrêt et leurs proches. Assurer l'accueil des familles en attente de parler, ainsi que la location de studios pour les détenus sortants.	500
France Parkinson Comité de la Gironde : promouvoir la recherche médicale, informer les malades, apporter soutien moral et technique, améliorer le traitement ou le confort des malades. Cette association organise notamment des activités de gymnastique aquatique à la piscine Tissot pour les malades.	500
Contact Aquitaine : apporter du soutien aux homosexuel(le)s en les aidant à communiquer avec leurs proches et à lutter contre les discriminations, prévenir le suicide, l'isolement et les maladies sexuellement transmissibles.	800
Les Clowns Stéthoscopes : l'intervention régulière de clowns permet aux enfants hospitalisés de mieux supporter leur maladie, les diagnostics et les traitements.	2 000
Association pour l'Etude et la Prévention du Suicide en Aquitaine – AEPSA : mettre en place différentes activités entrant dans le projet thérapeutique de prise en charge des patients	2 000
Petites Sœurs des Pauvres : participer à l'organisation d'une sortie annuelle de personnes âgées, valides ou handicapées.	1 000
Association Française des Femmes Diplômées des Universités : agir pour que l'éducation supérieure, la paix, la solidarité soient les clefs permettant l'autonomisation des femmes et leur accès à tous les niveaux.	500
Maison Basque de Bordeaux – Eskualdunen Biltzarra : promouvoir la culture basque à Bordeaux par la mise en place d'animations, spectacles, tournois de pelote, conférences...	2 000
Entraide scolaire amicale : lutter contre l'échec scolaire en offrant une aide individualisée au domicile d'enfants ou adolescents que les parents ne peuvent aider ni faire aider faute de connaissances ou moyens financiers.	300
Vivre comme Avant : soutenir et accompagner les femmes opérées d'un cancer du sein.	300
La porte ouverte de Bordeaux : aider au paiement du loyer de cette association qui œuvre pour briser la solitude des personnes isolées.	1 500
Association psychanalytique des thérapeutes familiaux d'Aquitaine : promouvoir la pratique, la diffusion, la formation et l'information en matière de psychanalyse familiale, de couple et groupale.	200
Pallia Plus : développer et promouvoir les soins palliatifs ainsi que l'aide aux familles confrontées au deuil.	900

Association pour l'accueil des familles d'hospitalisés : accueillir et héberger les membres des familles de malades en traitement dans les établissements hospitaliers de l'agglomération bordelaise.	2 500
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – CIDFF : promouvoir le principe d'égalité des droits et de traitement entre les femmes et les hommes.	1 000
Total	16 000

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2012 – Art. 6574 – fonction BX 020 – nature analytique 1232.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées,
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

MME BREZILLON. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, la Ville accompagne et valorise les initiatives des associations bordelaises, leur capacité d'innover, leur véritable savoir-faire et l'engagement bénévole de leurs adhérents.

C'est tout le sens de CAP Associations, grand rendez-vous annuel des associations et de rencontre avec le public venu très nombreux hier au Hangar 14.

Avec Mme LIRE je voudrais les remercier de leur présence et de leur engagement.

Nous le savons bien, les associations participent au dynamisme de la vie locale. Elles sont un acteur majeur de la cohésion et du lien social.

Je voudrais aussi saluer les services de la Ville, tout particulièrement celui de la Vie Associative mobilisé pour l'organisation et la réussite totale de ce salon.

Monsieur le Maire, je vous propose aujourd'hui de poursuivre notre soutien financier à l'égard de belles initiatives locales en accordant une subvention aux associations citées dans cette délibération. Chacune dans son domaine d'activité participe au bien vivre ensemble à Bordeaux. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci Madame.

M. RESPAUD

M. RESPAUD. -

Nous voterons pour cette délibération.

Egalement sur le FDAEC tout à l'heure, la 436, nous votons pour.

Et sur la 437 on s'abstient.

M. LE MAIRE. -

La 436, vote pour du groupe socialiste et abstention sur la 437. C'est noté.

Sur la 438 :

Qui vote contre ?

Pas d'abstentions ?

Merci.